



#L'UNION EUROPÉENNE

POUR UNE INTERDICTION DES PRODUITS IMPORTÉS ISSUS DU TRAVAIL FORCÉ

Selon l'organisation internationale du travail, 28 millions de personnes sont actuellement victimes du travail forcé dans le monde, défini par l'Organisation mondiale du travail comme « Tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une sanction et pour lequel le dit individu ne s'est pas offert de plein gré ». Or les produits de cette exploitation, comme ceux fabriqués par la minorité ouïgoure de Chine, se retrouvent sur les rayons de nos magasins européens.

L'Union européenne (UE) a décidé de ne plus être complice de cette forme d'esclavage moderne en élaborant une loi selon la procédure habituelle :

- **Au point de départ**, une proposition de la Commission Européenne souhaitant « *mettre en place un cadre permettant d'enquêter sur le recours au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises. Si l'est prouvé qu'une entreprise a utilisé le travail forcé, toutes les importations sont stoppées aux frontières de l'UE et les entreprises devront retirer les marchandises qui se trouvent déjà sur le marché européen* ».
- **Deuxième étape** : Les eurodéputés des commissions du marché intérieur et du commerce international adoptent cette proposition après en avoir durci les exigences de vérifications. Le texte doit être formellement validé en séance plénière du Parlement.
- **L'étape finale** : Le texte voté par le parlement est présenté à la Commission et au Conseil de l'Union européenne (les 27 ministres des pays concernés) et, sauf objections, doit devenir la position officielle de l'UE.

Cette future loi est à l'honneur de l'Union européenne dont nous sommes les citoyens. Elle est cohérente avec ses valeurs fondatrices qui sont la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit. Comment ne pas en être fier ?



→ Contact : L'Union Européenne et Nous

☎ 02 40 02 49 15



• **Semaine de l'Europe**
du 2 au 9 mai 2024

Conférence, exposition, animations proposées pour découvrir l'Union européenne en partenariat avec la Municipalité et la Maison de l'Europe de Nantes.